Image not found or type unknown

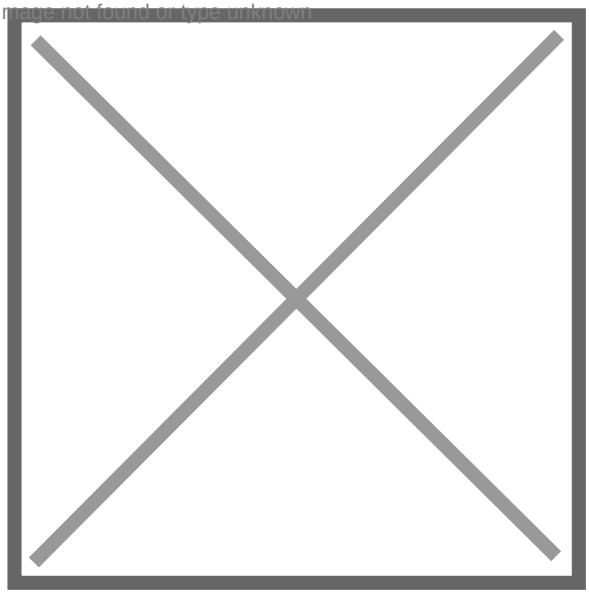

Une séparation simple sans divorce légal est-elle valable?

Par **Arrrante**, le **25/01/2008** à **21:29**

Bonsoir,

Mon mari et moi-même sommes en difficulté financière. Son salaire est de 1400€ mensuel moi j'ai une rente de 470€/mois qui me sert pour le moment et ce depuis le mois de septembre à payer mon local professionnel suite à mon installation au mois de janvier 2008 j'ai du régler les frais d'agence et la caution. Nous avons un loyer de 600€/mois, 150€ d'assurance/mois plus toutes les autres charges. Mon mari doit payer une pension alimentaire de 220€/mois qu'il nous est impossible d'honorer à ce jour. Cette personne réclame son dû par huissier(décembre2007 et janvier 2008.) Nous pensions qu'en nous séparant "officiellement" cela pourrait peut-être nous aider car nous ne pouvons pas payer les frais d'avocat pour un autre jugement.Nous aurions ainsi diminué nos revenus, je ne rentrai plus en considération et mon mari avec son seul salaire aurait du payer le loyer, une pension pour notre fille et le BB à venir(fin mai 2008.) Ainsi si jugement il y aurait ils devraient lui baisser sa pension alimentaire.
Cette hypothèse est-elle selon vous réalisable ou devrions nous obligatoirement divorcer?
Une séparation a t'elle de la valeur sans divorce?
Merci de votre attention.
Stéfanie Arrante-Lebreton

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés